N° 1546. — 5e Année | CINQ CENTIMES | Jeudi 5 Janvier 1893

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 12
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :

ANNONCES	0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES.........	0 fr. 50 —
FAITS DIVERS	0 fr. 75 —
LOCALES.	1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et PARIS, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

POLITIQUE NOUVELLE

L'année dans laquelle nous venons d'entrer sera une année de luttes et de combats pour la République.

Les anciens partis ont reformé leur coalition comme au 24 Mai, comme au 16 Mai comme au temps du Boulangisme, pour essayer encore une fois de ressaisir le pouvoir et d'arrêter l'évolution des principes républicains.

Dans les fautes et les défaillances de quelques hommes, ils englobent tout le régime, tout le gouvernement de la République, depuis la défaite de l'Ordre moral, tous ceux qui ont pris part à la direction des affaires du pays, Floquet aussi bien que Ferry, Goblet aussi bien que Freycinet. Ils se vantent de pousser avant trois mois Carnot lui-même à quelque catastrophe, dans le genre de celle qui emporta naguère le président Grévy !

Si Gambetta était encore de ce monde, il n'échapperait pas plus que les autres à cette fureur de diffamation. On sait de quelles amertumes le grand patriote fut abreuvé dans ses derniers jours !

Trois hommes survivent qui ont été ses amis et ses collaborateurs de tous les instants : Challemel-Lacour, Ranc, Spuller. On les a appelés les piliers de l'opportunisme. La calomnie a essayé de les salir, mais elle n'a jamais été bien loin.

Croyez-vous que si la calomnie ne les attaque pas davantage, c'est parce que leur probité est au-dessus de toute atteinte ?

Oh ! non, la probité ne suffit point à imposer le respect ! C'est parce qu'ils ont passé ces dernières années au milieu de leurs livres et de leurs souvenirs, défendant toujours la République par la plume et par la parole, mais ne prenant point une part directe à son gouvernement.

Tous les autres républicains, quelque soit leur caractère, leur programme, qui ont pris part à la direction des affaires ou qui pourraient y être appelés demain, sont, traînés dans la boue.

Quant à Clémenceau et à son journal, la *Justice*, on les accuse tout simplement d'avoir été stipendiés par l'étranger pour livrer la France à la Triple Alliance !

Opportunisme, radicalisme, ce sont là de vains mots, sous lesquels les ennemis de la République cherchent à déshonorer la République elle-même, en disant que l'opportunisme, c'est la corruption, et que le radicalisme c'est la trahison !

M. Bourgeois, le garde des sceaux, qui a assumé avec tant de courage la tâche la plus pénible, est déclaré suspect, comme ayant été le collaborateur de M. Floquet.

On consent encore à respecter M. Ribot et M. Loubet, mais ce ne sera pas pour longtemps.

Il faudrait que les républicains fussent bien aveugles pour ne pas comprendre cette tactique de la réaction.

Les ennemis de la République veulent lier les destinées de la République tout entière à la destinée de quelques hommes.

Que ces hommes, s'ils sont coupables, subissent le châtiment qu'ils ont mérité et qu'ils soient condamnés par l'opinion encore plus sévèrement que par leurs juges ! Qu'ils soient flétris par le suffrage universel, mais que la République soit sauve ! La République est incorruptible et son nom est sans souillures.

Nous entendons des journalistes, de nos amis, demander que la Chambre actuelle déclare tous ses membres inéligibles aux élections prochaines, parce que tous ses membres ont été livrés au soupçon. Ce serait un remède bien dangereux.

L'Assemblée nationale de 1789 décida aussi que ses membres ne pourraient pas se présenter aux élections pour la législature suivante. Cette abnégation, inspirée par les plus nobles sentiments, produisit l'Assemblée législative qui fut une assemblée faible et inexpérimentée.

Heureusement que la Convention arriva pour réparer les fautes commises, pour dompter de ses mains de fer la réaction et l'anarchie !

Ce qu'il faut, c'est que le parti républicain renouvelle son esprit, ses méthodes, sa politique ; qu'il s'adapte aux besoins de l'époque, qui ne sont plus les besoins d'il y a dix ans, d'il y a vingt ans.

Il faudrait d'une part, inaugurer une politique plus large, plus libérale, plus sociale ; il faudrait d'autre part, revenir aux vertus civiques, au désintéressement, à la simplicité de ces vieux républicains qui ont fondé la liberté et sauvé la patrie !

Il faudrait savoir associer ces deux choses : les idées nouvelles et les mœurs antiques.

C'est ce que faisaient les républicains de 1869 et de 1870, de 1848 et de 1830, de 1789, de 1792 et de 1793 !

Ceux-là étaient les pionniers indomptables du progrès en même temps que les fidèles observateurs des vertus civiques.

Et c'est ainsi que la République se rajeunira en revenant aux principes et aux exemples de ces vieux républicains qui ont fait sa gloire.

HECTOR DEPASSE.

Le Carnet d'un Citadin

"La Croix du Nord" et la Franc-Maçonnerie

Il y a des gens qui ne doutent de rien et qui s'imaginent avoir la science infuse.

Ils parlent toujours de façon docte et parfois même pontifiante ; ils écrivent avec le ton du professeur dictant une leçon à ses écoliers. Ils sont graves, solennels et inaltérables dans leur sérénité pédante.

Le rédacteur en chef de la *Croix du Nord* est un peu de ceux-là.

Je m'en voudrais de dire des choses trop désagréables à M. l'abbé Masqueliez, directeur de ce journal.

Cet aimable prêtre me déverse volontiers le cas échéant, quelques bénitiers sur l'occiput, mais l'eau de son bénitier pour salée qu'elle soit, n'est point de l'eau sale.

J'essuye l'eau et le prêche et je subis généralement le tout sans douleur.

Il y a toutefois des choses amusantes dans les sermons écrits du révérentissime abbé. Le voici maintenant qui se mêle de «me décrasser de mon ignorance maçonnique ».

(La phrase est du saint homme et je lui en laisse volontiers la paternité).

J'ai dit un jour que les francs-maçons n'étaient pas tous des athées comme le prétendait Son Infaillibilité Léon XIII

J'aurais pu ajouter, sans trop m'égarer dans les sentiers de l'erreur, que Notre-Saint-Père faisait preuve d'une ignorance crasse en affirmant un fait d'une inexactitude aussi absolue.

La franc-maçonnerie, n'est pas une caste étroite par les idées et sectaire par l'esprit ainsi que feint de le croire, ou que le croit peut-être, la *Croix du Nord*. Elle est simplement le refuge de la libre-pensée c'est-à-dire qu'elle ne fait jamais une condition « *Sine qua non* » à ceux qui sollicitent leur admission dans cette société, de croire ou de ne pas croire.

M. L'abbé Masqueliez lui-même, pourrait être franc-maçon, tout comme l'abbé Mastaï qui plus tard devint Pape, ainsi que l'attestent des documents irréfutables. (Rien du Larousse).

Les déclarations de la *Croix du Nord* prétendant que tous les actes de la maçonnerie dénotent que les francs-maçons ont pour objectif principal la haine de Dieu, est une pure fantaisie d'ecclésiastique qui tient à consolider les arguments peu solides du pape italien dirigeant le clergé de France.

Ce qui est vrai, c'est que le large esprit de la franc-maçonnerie épouvante le clergé. C'est que la plupart de ces prêtres qui se font les propagateurs d'une religion à laquelle ils mentent presque tous par les actes de leur vie, se trouvent gênés d'être battus en brèche par des hommes débarrassés des sots préjugés à l'aide desquels nos abbés gouvernent les vieilles dévotes,

Sitôt qu'on semble vouloir écorcher légèrement un prêtre, ce dernier prétend que c'est Dieu qui crie.

A-t-on l'audace de dire qu'il est scandaleux de voir nos évêques se prélasser dans des huit-ressorts « derniers-chèques », alors que Jésus-Christ, allait pieds nus par les routes, qu'on hurle à l'athéisme, au sacrilège !

Ces messieurs s'identifient avec Dieu d'une façon si complète qu'il est — d'après ce qu'ils voudraient faire croire, — presque impossible d'être désagréable à l'un d'eux sans qu'une douloureuse répercussion de cet événement ne se produise au cœur du créateur de l'Univers.

Eh bien, les francs-maçons ne confondent pas l'un avec les autres et voilà sans doute d'où vient cette accusation d'athéisme lancée si légèrement par le pape à l'adresse de la franc-maçonnerie.

***

Une affirmation beaucoup plus baroque est celle de Léon *XIII* présentant la franc-maçonnerie comme une secte essentiellement anti-patriote.

Pour justifier cette allégation de très haute fantaisie, la *Croix du Nord* cite la phrase suivante découverte dans un journal maçonnique quelconque :

« Vous me parlez d'Allemands ; mais vous avez des frères en Allemagne, des frères au *même titre que les Français vos compatriotes*, etc, etc. »

L'argument de la *Croix* a absolument la valeur qu'aurait une phrase prise au hasard parmi les journaux républicains de France et d'après laquelle on prétendrait juger l'esprit du parti républicain tout entier.

Il faudrait pourtant apporter un peu de bonne foi dans les discussions de cette nature et ne point prétendre par exemple que parce qu'un savoyard a été découvert faisant de la fausse monnaie, toute la Savoie n'est peuplée que de faux-monnayeurs.

Eh bien, n'en déplaise à M. l'abbé Masquelliez et quoiqu'en prétende le pape, la franc-maçonnerie n'est ni athée, ni ennemie de la patrie. Je suis bien obligé de le dire, ne serais-ce que « pour décrasser un peu M. l'abbé Masquelliez de son ignorance maçonnique ».

Il peut convenir à la *Croix du Nord* et aux autres journaux à la dévotion du Saint Siège de raconter au sujet de la franc-maçonnerie des histoires de brigands à leurs badauds de lecteurs, mais en passant et puisque l'occasion s'en présente, nous nous trouvons dans la pénible nécessité de constater que N. S. Père le Pape dans sa dernière lettre, semble se f...icher du peuple comme le ferait un simple évêque.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

LA SITUATION POLITIQUE

Une interview de M. Loubet

Le *Petit Marseillais* a publié hier matin une interview qu'un de ses rédacteurs a eue avec M. Loubet, appelé dans le midi par un deuil de famille.

Le ministre de l'intérieur, à qui cette interview a été soumise, a démenti certains propos qui lui étaient prêtés. Néanmoins, nous croyons devoir donner quelques extraits de cet article, en raison des polémiques qu'il ne manquera pas de soulever.

Le journaliste s'exprime ainsi :

MM. de Freycinet et Clémenceau

— Je connais, monsieur, la franchise de votre caractère. Les confidences que je sollicite de vous devraient porter sur la situation générale du pays, l'agitation des partis, de leurs tendances, la résistance que le gouvernement peut leur opposer par sa cohésion.

J'attacherais, surtout, un grand prix à savoir si vous ne considérez pas comme un point noir, chargé d'orages, pour l'orientation politique, l'attitude de M. de Freycinet, qui, ma foi, semble quelquefois conspirer contre le cabinet dont il fait partie.

— Ah ! mais, je ne puis pas vous répondre sur ce point, me dit en souriant, le ministre.

— M. de Freycinet étant de vos collègues, je comprends, certes, la délicatesse qui vous rend hésitant... ; mais si vous n'étiez qu'un simple député je suis certain que vous me donneriez votre sentiment.

— Ce serait alors autre chose. Je suis l'ami de M. de Freycinet, ami personnel, mais je n'ai été à aucun moment son ami politique. Si je le priai de rester dans la combinaison de mon ministère, c'est qu'alors je considérais sa présence comme utile.

Or, je n'ai jamais ignoré ses tendances ni ses relations avec Clémenceau ; il les entretenait croyant que ce dernier pourrait être un collaborateur utile. Clémenceau ! l'homme plus qu'aucun, néfaste à la République ! Clémenceau qui inventa Boulanger, Reinach et Cornélius Herz !

Clémenceau qui, à lui seul, a fait plus de mal à la République que tous ses adversaires coalisés !... Je savais tout cela, je connaissais cette liaison dangereuse, mais aujourd'hui comme alors, je suis persuadé que M. de Freycinet n'a rien à redouter de sa conscience.

M. Rouvier

— Certes, les meneurs de la campagne actuelle n'en peuvent pas dire autant et leur responsabilité me paraît bien grande.

— Leur œuvre est ignoble et je suis navré d'y voir mêlé le nom de Rouvier, qui est mon ami, dont je connais la valeur, le courage opiniâtre et la considérable influence qu'il exerce sur le marché français.

C'est une des personnalités les plus considérables de la République... mais j'espère qu'il sortira victorieux de l'épreuve — entre toutes cruelles, — qu'il subit. Je le désire ardemment car sa disparition de l'arène politique serait une perte pour le pays. D'ailleurs, continue vivement le ministre, je ne lui ai point retiré mon estime, il l'a tout entière.

La Chambre a cédé à l'emballement du débat ; elle a eu une explosion de pudeur exagérée et a certainement dépassé le but.

Je puis en parler à mon aise, car jamais je n'ai voulu faire partie d'un comité d'affaires quelconque ; bien plus, et c'est-là un droit cependant légitime pour un avocat, j'ai toujours poussé le scrupule jusqu'à refuser d'être le conseil de telle ou telle société financière, et Dieu sait si j'en ai été sollicité depuis vingt ans !

On ne saurait nier toutefois qu'un homme de banque par exemple, puisse être député en même temps que financier habile, et s'il ne commet pas un acte illégal en participant aux bénéfices des combinaisons auxquelles il donne l'appoint de ses connaissances et de son expérience.

La Droite

Les gens de la droite étaient presque chez eux chez MM. de Lesseps, Cottu et Fontane ; leurs votes furent toujours favorables et en mars 1888, le ministère Tirard fut renversé parce qu'il ne voulut point soutenir le vote de l'émission des valeurs à lots. J'en étais, et je me rappelle avoir mis M. de Lesseps à la porte de mon cabinet lorsqu'il apportait une insistance trop grande à vouloir me démontrer l'excellence de sa combinaison.

Les droitiers ont toujours voté dans un sens favorable à la compagnie de Panama, et pour les quelques millions dont l'emploi est suspect à juste titre — mais dont la plus grande part a été retenue par Reinach et Cornélius Herz — ils font volontiers le silence autour des 600 millions outrageusement gaspillés par les administrateurs, leurs amis.

Certains des plus hostiles, des plus agressifs, pourraient dire assurément la couleur des billets de banque qu'on « remuait à la pelle » dans les caisses de la compagnie. Nous en avons des preuves morales. La preuve matérielle nous manque malheureusement.

— Cependant, les royalistes proprement dit ne sont pas les seuls à poursuivre la campagne ?

— Il y a dans la coalition actuelle le comte de Paris, d'abord, qui depuis longtemps détient un certain nombre de documents ; les bonapartistes, qui lèvent la tête et cherchent à reconstituer leur comité ; les anticonstitutionnels, les aigris et les mécontents ; enfin, ceux qui tendent à l'avènement d'une république spéciale avec des ministres pris en dehors du Parlement et un président élu par le suffrage universel. Une sorte de dictature, qui serait un pas vers l'empire ou la monarchie.

La crise actuelle

Nous traversons assurément un moment difficile critique, plein de tempêtes et d'écueils, mais nous ne sombrerons pas, soyez en certain... ; nous ne baisserons pas pavillon devant une faction qui, malgré sa haine, restera impuissante à amoindrir la République.

Nous lutterons et, pour mon compte, je ne suis resté au pouvoir, malgré mon désir de rentrer dans le rang que parce que j'ai vu le danger.

Nous atteindrons le port et lorsque nous en aurons, enfin, fini avec cette situation pénible et douloureuse, l'Europe, une fois de plus, constatera que la France est le pays de la probité et de l'honneur.

Le gouvernement de la République, au surplus, n'a jamais songé à dissimuler rien des fautes commises, car la forfaiture de quelques-uns — si forfaiture il y a eu — ne saurait l'atteindre. Elle résistera à cette terrible épreuve qui eût certainement fait succomber une monarchie.

M. Constans

M. Loubet parlant ensuite de M. Constans dit :

Certains disent, en effet, que les premières inspirations de la *Cocarde* viennent de lui. Il avait eu l'occasion d'apprendre beaucoup de choses en passant au ministère, et on ajoute qu'il a eu tort de s'en souvenir, on prétend même qu'il n'a pas dédaigné de prendre copie ou photographie de plusieurs documents.

Il est évident que Constans se défend d'avoir joué le rôle qu'on lui prête, et on n'en doute pas dans quelques groupes.

Il faut croire que Constans a compris l'habileté de sa tactique et qu'il cherche à se ressaisir : ruiner la réputation de M. Floquet et celle de M de Freycinet lui a paru excessif et sans grand profit, et sa popularité compromise.

C'est un acte coupable de s'approprier les documents du ministère, et j'espère qu'un jour viendra où le gouvernement rappellera aux indiscrets le Code en mains, que les secrets d'État ne sauraient franchir la porte des ministères, pas plus d'ailleurs que celle de la préfecture de police.

Journaux ennemis

Parlant de la *Libre Parole* et du *Gaulois*, M. Loubet dit :

— On ne peut que déplorer la tactique de ces journaux ; mais celle de certains députés est autrement blâmable.

J'ai dit ce qu'il fallait penser de M. Clémenceau, mais je doute que sa personnalité sorte considérablement amoindrie du débat.

Tout ce monde là pousse à la dissolution.

— Elle n'est pas possible en ce moment, car pour songer à faire de nouvelles élections, il faudrait avoir voté le budget, et vous savez que nous administrons avec des douzièmes provisoires.

Mais il faudrait bien y recourir, au cas où le ministère, battu en brèche à la rentrée des Chambres, serait amené à donner sa démission.

— Penserez-vous que vous trouverez facilement des successeurs ?

M. Loubet répond : tout cela dépendra de la façon dont les hostilités se manifesteront.

Supposez un échec sur la question des poursuites, parce qu'on nous accuserait de trop de tendresse, eh bien ! M. Brisson serait moralement forcé de prendre le pouvoir.

S'il le refusait, d'autres le prendraient à sa place car les hommes dévoués à la France ne manquent pas au Parlement et ce serait pour eux l'occasion de le prouver.

Tactique à suivre

— Malheureusement, de tout cela, il résulte que les élections nous réservent des surprises. Ces bruits et ces scandales ne peuvent que servir à l'organisation de nos adversaires.

M. Loubet. — Il est un moyen de les déjouer, voici le thème de la tactique à suivre : A tout prix il faut en finir avec cette malheureuse affaire de Panama avant le mois de mars, il faut la terminer bien, médiocrement ou mal ; mais il faut une solution prompte, dans un sens ou dans l'autre.

La période qui suivra, précédant le scrutin ne sera pas trop longue pour se ressaisir et se reconnaître.

Il faut en outre, ne procéder qu'au dernier moment, aux extrêmes limites accordées par la Constitution.

Qu'en sortira-t-il ? Je ne sais pas, mais ce qui est certain, c'est que l'échéance présente quelques dangers ; en présence du péril commun, la sagesse voudrait qu'on fît taire les rancunes pour arriver à la constitution d'une majorité qui nous manque depuis vingt ans.

A la faveur de nos discussions et de nos querelles, les droites jouent un rôle important dans les votes, en faisant à leur guise pencher la balance.

Contrairement à ce qui se produit dans les divers pays parlementaires, nous gouvernons, en France, avec des fractions qui nous divisent sans cesse.

Le danger est dans l'émiettement de nos forces, danger permanent contre lequel tous les républicains doivent se coaliser.

Restrictions

Comme nous le disions hier, en commençant, un confrère étant allé demander à M. Loubet de lui confirmer les détails de cette conversation, le ministre de l'intérieur a répondu dans ces termes :

— Hier matin, à Montélimar, comme je sortais de chez moi pour aller déjeuner chez mon beau-frère, j'ai trouvé devant ma porte un jeune homme qui s'est dit correspondant du *Petit Marseillais*, et qui m'a demandé la permission de m'accompagner.

Au cours de cette rapide promenade, il m'a adressé sur les circonstances actuelles et sur les hommes politiques qui y jouent un rôle, quantités de questions auxquelles je n'ai répondu que dans les termes les plus vagues.

Dans l'article que vous me mettez sous les yeux, je ne reconnais comme étant de moi que les paroles qui me sont prêtées touchant M. Rouvier, le seul d'ailleurs dont j'aie parlé avec quelques détails. Tout le reste est un tissu d'erreurs.

Démenti officieux

Les agences transmettent la note suivante :

Un journal de Marseille a publié le récit d'une interview de M. Loubet. Celui-ci déclare que les paroles qui lui ont été prêtées ne sont exactes ni dans le fond, ni dans la forme.

Le Mémorial de Saint-Brelade

M. Pierre Denis qui fut le dernier fidèle et le suprême confident de Boulanger vient de commencer dans le *Matin* la publication du *Mémorial de Saint-Brelade*, divisée en trois parties : 1° *Le Triomphe*, 2° *La Défaite*, 3° *L'Exil*.

La troisième partie offrira, dit-on, un très grand intérêt documentée qu'elle sera par la correspondance presque quotidienne du condamné de la Haute-Cour, quant aux premières feuilles publiées hier, elles ne sont pas de nature à exciter la curiosité publique ; la plupart des événements recontés étant depuis longtemps connus de tout le monde ; il est vrai que beaucoup d'entre eux avaient été démentis et que le récit de M. Pierre Denis les confirme pleinement aujourd'hui.

Voici quelques extraits du *Mémorial* :

Le Complot de Martimprey

(On sait que M. de Martimprey, mort récemment, était alors député du Nord, représentant l'arrondissement de Cambrai.)

Un autre jour, je demandai au général ce qu'il y avait de vrai dans le récit qui avait été publié de son entrevue avec M. de Martimprey.

— Ce qu'il y a de vrai, répondit-il, c'est que Le Hérissé m'emmena chez M. de Martimprey, prétendant qu'il avait une communication importante à me faire. Quand nous fûmes rendus, M. de Martimprey me déclara qu'il fallait à tout prix que Ferry ne fût pas élu, et que les monarchistes voteraient, soit pour Floquet, soit pour Freycinet à la condition que l'un ou l'autre s'engageât, une fois président de la République à me prendre pour ministre de la guerre.

Puis M. de Mackau, que je n'avais pas vu et qui attendait dans une pièce voisine, vint confirmer ce qui venait de m'être dit. Il tira de sa poche une lettre du comte de Paris qui lui donnait tous pouvoirs et, après avoir essayé de me démontrer que les événements étaient favorables à une restauration monarchique, il ajouta que je n'aurais qu'à demander tous les titres et les honneurs, si je voulais aider à rendre son trône au comte de Paris.

» Je trouvai tout cela trop bouffon pour m'en fâcher. Il n'y avait rien à répondre n'est-ce pas ? Ceux-là étaient encore bien plus fous que les autres. C'est ce que j'ai dit à Le Hérissé quand nous fûmes sortis. »

Je ne fais que répéter ou transcrire. Je ne commente pas. Pourtant à la suite du récit fantaisiste qui fut publié, le général me fit remarquer que quatre personnes seulement assistaient à l'entretien.

Sur les quatre, il en est deux qui n'avaient pas à se vanter de leur tentative, il est vrai stérile, mais non moins coupable. Une troisième, le général lui même, n'avait pas cru devoir, étant indulgent pour la folie, raconter le fait. Il n'en restait donc plus qu'une ayant pu fournir des renseignements plus ou moins exacts sur cette entrevue, où le général avait été amené comme à un guet-apens moral. Et cette dernière personne est justement M. Le Hérissé, qui s'était chargé de l'amener.

Là encore on retrouve, et on le retrouvera toujours, le procédé orléaniste qui consiste à citer un fait vrai, mais en l'altérant et en le dénaturant afin qu'il ne puisse être démenti dans sa réalité même et que le public, pour cette raison, accorde créance à la version entière. Quels fourbes !

Attendant la curée

M. Pierre Denis fait la photographie de la bande de fanatiques qui formaient l'état-major du général,

Au début de la *Cocarde*, le local affecté au journal n'étant pas prêt, Mme Séverine avait mis obligeamment à la disposition de la rédaction, qu'elle considérait avec plus de curiosité que de communauté d'opinion, sa bibliothèque et sa salle à manger, très grande, décorée à la paysanne.

Ce fut là, un moment, le rendez-vous des reporters, l'actualité étant tous les jours le boulangisme, et celui aussi de l'état-major si rapidement improvisé du nouveau parti, état-major qui se croyait déjà maître de la France et de son gouvernement.

Beaucoup étaient des amis de M. Déroulède ; quelques-uns étaient des « décavés », amenés par M. Mermeix, la plupart, sinon tous, ignorés du général et connus seulement de MM. Laguerre et Dillon.

« Dans trois mois, nous serons au pouvoir », était leur phrase consacrée, répétée avec une imperturbable assurance. Ils se croyaient déjà à la curée.

Un jour où justement M. Laguerre était en visite, comme je disais que, dans trois mois, ils seraient encore où ils en étaient, sinon en une situation pire — ce qui à ce moment pouvait paraître bien paradoxal — M. Mermeix, blême de colère, me reprocha de prendre à tâche de jeter le découragement dans le parti.

Certes, j'aurais voulu le décourager assez pour en amener la dispersion ; mais on ne décourage pas des affamés qui ont entrevu une proie, dussent-ils ne pas la saisir.

Rue Dumont d'Urville

C'est l'apogée de la fortune pour Boulanger.

Les électeurs venaient d'être convoqués dans les trois départements du Nord, de la Somme et de la Charente-Inférieure, sans parler des Bouches-du-Rhône, où devait avoir lieu un scrutin de ballottage dans lequel le succès de Félix Pyat était assuré.

Le comité posa la candidature du général dans ces trois départements et manifesta même la prétention de la poser dans le quatrième, entamant des négociations bouffonnes pour obtenir le désistement de Félix Pyat, et qui, du reste, échouèrent.

Le général fut élu dans la Charente-Inférieure par 57.784 voix, dans la Somme par 76,904 voix et dans le Nord, pour lequel il opta, par une majorité énorme de 130,452 voix.

C'était un triomphe électoral, mais le règlement de comptes qui eut lieu pour les frais de cette élection, et qui s'élevaient à plus de 200.000 fr., amena entre M. Dillon, commanditaire et M. Mayer, directeur de la *Lanterne*, et entrepreneur électoral, des dissentiments et une rupture qui firent perdre le concours de la *Lanterne* au boulangisme, comme il devait un peu après perdre celui du *XIXe Siècle*.

A l'occasion de ses succès électoraux, pour manifester son existence et bien attester son influence sur le général Boulanger, qui n'était plus que l'un de ses membres, quoique son président, le comité dit National donna au café Riche un banquet ne comprenant que ses membres pour convives.

Un discours-programme, sous forme de toast, destiné à la publicité, fut confectionné avec sa collaboration collective.

On peut dire que ce programme consistait à n'en pas avoir. Au banquet, même, sur la demande de M. Henri Rochefort, fut introduite dans le discours une phrase relative à la suppression de la République, d'autant plus facilement acceptée par le général, qu'il n'aspirait pas en réalité à ce poste, mais qui provoqua une belle fureur chez le prince Napoléon quand il la lut imprimée.

C'était bien la peine d'avoir recommandé de « faire ouvrir les urnes. »

Les directeurs du comité avaient réglé la mise en scène de l'entrée du général Boulanger à la Chambre. Il s'y rendit, accompagné de M. Laguerre, dans un landau prêté pour ce jour par M. Dutemps, dont les chevaux portaient à la cocarde des rubans verts et dont la couleur se trouvait être ainsi, par hasard, celle de l'attelage du prince Louis-Napoléon, se rendant dans le même appareil en semblable circonstance, au Palais-Bourbon, étant parti de l'hôtel du Rhin, comme le général était parti de l'hôtel du Louvre où il habitait provisoirement.

La remarque fut faite ; c'est pourquoi je la consigne. Il est des coïncidences dans lesquelles la foule veut voir des intentions ou des présages.

La fin de la publication est consacrée aux circonstances dans lesquelles M. Pierre Denis fut présenté à Boulanger. Elles n'ont pas d'intérêt.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Conseil des Ministres

Paris, 3 janvier. — Les ministres se sont réunis mardi matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot. MM. Dupuy et Viette sont absents de Paris ; M. Bourgeois, légèrement souffrant, n'assistait pas au Conseil.

M. Ribot, au nom du ministre des cultes, a fait signer un décret aux termes duquel sont nommés :

Evêque de Saint-Dié, M. Foucault, curé de Nogent-le-Rotrou, en remplacement de M. Sonnois, promu à l'archevêché de Cambrai ; évêque de Clermont, M. Belmont, vicaire-général du diocèse de Lyon, en remplacement de M. Boyer, promu à l'archevêché de Bourges ; évêque de Nantes, M. Laroche, vicaire général à Orléans, en remplacement de M. Lecoq, décédé ; évêque d'Angers, M. Mathieu, curé à Pont-à-Mousson, en remplacement de M. Freppel, décédé.

Indisposition de M. Bourgeois

Paris, 3 janvier. — M. Bourgeois, ministre de la justice, est en ce moment malade et obligé de garder la chambre.

Il compte descendre demain dans son cabinet de travail et assister jeudi à la réunion du conseil des ministres.

LE MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Un mouvement préfectoral paraîtra mercredi à l'*Officiel*.

MM. Drouin, préfet de la Haute-Saône, est nommé préfet d'Indre-et-Loire, en remplacement de M. Gentil ; M. Masclé, préfet des Landes, est nommé préfet de la Dordogne, en remplacement de M. Fournier, décédé ; M. Louvelle, préfet de la Vendée, est nommé préfet des Landes ; M. Pichon, préfet de la Lozère, ancien secrétaire général du Nord, est nommé préfet de la Haute Saône ; M. Liegey sous-préfet de Rochefort, est nommé préfet de la Vendée ;

M. Dupuis, secrétaire général de la Loire-Inférieure, est nommé préfet de la Lozère ; M. Doux, sous-préfet de Bayonne, est nommé préfet des Hautes-Alpes ; M. Petit d'Ossaris, sous-préfet de Dreux, est nommé sous-préfet de Rochefort ; M. Briens, sous-préfet de Dinan, est nommé sous-préfet à Dreux ; M. Fleury, sous-préfet de Dôle, est nommé sous-préfet de Dinan ; M. Constantin, conseiller de préfecture de Saône-et-Loire, est nommé sous-préfet de Romorantin ; M. Dureault, sous-préfet de Vendôme, est nommé sous-préfet de Saintes ; M. Détolle, sous-préfet à Saint-Pol, est nommé sous-préfet de Domfront ; M. Trépont, sous-préfet de Bellac, est nommé sous-préfet de Saint-Pol.

LE PANAMA

L'INSTRUCTION JUDICIAIRE

Nouvelles perquisitions

Sur mandat de M. Franqueville, M. Clément, commissaire de police aux délégations judiciaires, s'est rendu hier, après-midi, au Crédit lyonnais, pour y saisir des chèques, ou des talons de chèques, qui aurait été payés dans cet établissement de Crédit.

Il ne paraît pas que cette opération judiciaire ait donné un résultat quelconque.

Les interrogatoires

Le juge d'instruction a commencé l'interrogatoire des inculpés.

M. Rouvier, le premier entendu, a comparu dans l'après-midi d'hier.

Ce matin, M. Franqueville a vu, à titre de témoins, MM. Gobron, Worms et Jezierski.

A une heure et un quart, cette après-midi, M. Antonin Proust a été introduit dans le cabinet du juge, ainsi que M. Dugué de la Fauconnerie.

M. Franqueville a répondu à Me Danet, qui lui demandait l'autorisation de communiquer avec M. Sans-Leroy, son client, qu'il accorderait probablement la dite autorisation à tous les avocats des détenus soit jeudi, soit vendredi.

Toulon, 3 janvier. — Le marquis Bouvin de Fraissieux, capitaine de frégate, auteur d'importants travaux relatifs au canal du Panama, a été appelé à Paris par M. Franqueville, juge d'instruction.

L'ordonnance du juge

Le *Paris* ajoute :

« Or, d'autre part, nous sommes en mesure d'affirmer que M. Franqueville lui-même ignore, au moins quant à présent quel est le jour où son ordonnance sera rendue et quels seront les termes de cette ordonnance.

» Donc, et nous avons l'autorisation de l'écrire, toute information contraire sera ou inexacte ou erronée. »

La date du procès

D'un autre côté, on lit dans la *Liberté* :

« Tout permet de croire que le procès des administrateurs de Panama sera plaidé au fond, mardi prochain, devant la première chambre de la cour, en ce qui concerne bien entendu les délits visés avant l'ouverture de l'instruction pour la corruption de fonctionnaires.

» D'autre part, il paraît probable que l'instruction que poursuit M. Franqueville pourra être close vers le 15 janvier, car il n'est nullement exact qu'il doive être exercé des poursuites contre quatre autres membres du Parlement, ainsi qu'il en a été question dans quelques journaux du matin.

» Si l'instruction peut être close dans les délais que nous indiquons, il se pourrait que le procès vînt en cour d'assises dans la seconde quinzaine de février ou dans la première du mois de mars.

» Il faut en effet, tenir compte des délais nécessaires pour que la chambre des mises en accusation statue, et aussi de ceux prévus par le code de procédure criminelle pour l'interrogatoire des accusés par le président des assises, et autres formalités à remplir. »

Pas de nouvelles poursuites

On lit dans le *Paris* :

« Nous sommes autorisés à affirmer, de la façon la plus formelle, que ni M. Franqueville, juge d'instruction, ni M. Tanon, procureur général, ne songent, comme l'ont annoncé certains journaux parlant d'un ancien ministre et de plusieurs députés, à impliquer de nouvelles personnalités dans les poursuites.

M. Cornélius Herz

Prochainement, d'après la *Liberté*, le conseil de la Légion d'honneur s'occupera de la situation de M. Cornélius Herz.

La Bourse d'aujourd'hui

La Bourse d'aujourd'hui a baissé de plus d'un franc.

***

La baisse constante à la Bourse a-t-elle pour cause directe les scandales de Panama ou bien n'a-t-elle été que sa conséquence indirecte.

La question valait la peine d'être élucidée ; et nous avons prié un des agents de change de Paris des plus importants de nous donner son avis éclairé, ce qu'il a bien voulu faire en nous recommandant de ne pas faire connaître son nom, modestie que nous regrettons beaucoup parce qu'elle enlève à ce qui va suivre une partie de son importance.

J'estime, nous dit l'agent de change, que la baisse de ces derniers jours ne doit pas être attribuée au bruit que l'on fait autour de l'affaire de Panama. Cette campagne a eu, sans doute, une certaine influence sur la spéculation ; le nier, ce serait nier l'évidence. Mais cette influence est relativement peu considérable.

La baisse de la cote a une cause unique, liée, je le reconnais, à l'affaire de Panama : c'est la démission de M. Rouvier.

La spéculation, la haute banque, le monde des affaires, en un mot, avait une très grande confiance dans l'ancien ministre des finances qui lui avait donné, dans plusieurs occasions, et notamment à l'époque du krach du Comptoir d'escompte, des marques d'un très grand dévouement.

En perdant M. Rouvier, la spéculation a perdu un auxiliaire précieux. Quoi d'étonnant alors qu'elle revienne un peu en arrière pour attendre les événements.

Cause réelle de la baisse

Mais, croyez-le bien, il ne faut pas non plus exagérer les choses et s'imaginer que c'est pour saluer le départ de son favori que la spéculation a provoqué la baisse sur les principales valeurs et particulièrement sur le 3 0/0 ; son désintéressement ne va pas jusque-là.

Une campagne de hausse, soutenue par les achats réguliers des caisses d'épargne, est menée depuis longtemps avec pour objectif la conversion de la rente 4 1/2. M. Rouvier parti, la conversion est ajournée ; la conversion ajournée, c'est la privation, pour la spéculation, d'un élément de bénéfices.

En définitive, c'est l'ajournement à peu près certain de la conversion de la rente 4 1/2 qui est la cause principale de la baisse qui s'est produite sur les valeurs et le 3 0/0. La spéculation a abandonné le 3 0/0 pour l'[illegible] contre du 4 1/2.